

## Une conférence sur «l'eau, un droit de l'homme»

Les XIVe Rencontres de Martel tenues le 28 mars à la Raymondie ont clôturé les manifestations organisées au cours de la semaine suivant le Forum Mondial de l'eau par la section Martel-Souillac de la Ligue des Droits de l'Homme. Le sujet de la conférence-débat était «L'eau, un droit de l'homme : enjeux d'une gestion démocratique».

Jean Launay, député du Lot, fondateur du Symage, affirme que l'accès à l'eau doit être considéré comme un droit et non une valeur marchande. Il souligne les problèmes posés dans le département par l'interconnexion des réseaux et exprime ses craintes vis à vis des objectifs fixés par la Directive Européenne de l'Eau pour 2015. A son avis, seulement 25 % des masses d'eau pourront



**Les intervenants des 14es rencontres LDH de Martel.**

accéder aux normes fixées au lieu des 60 % prévues.

Lucien Sanchez, d'Attac 31 confirme que les grandes groupes refusent de reconnaître que l'eau est un bien commun de l'humanité. A son avis, la gestion de l'eau doit être soustraite à la loi du marché. Jean-Jacques Rougié, président du GadeL, présente cette fédération regroupant 33 associa-

tions lotoises. Elle est associée à France Nature Environnement, organisme agréé par le ministère de l'Environnement. Les autorités départementales reconnaissent ses compétences en orientant vers elle les dossiers concernant l'environnement. Le Gadel joue également un rôle d'observation et d'alerte, en particulier en cas de pollution sauvage.